



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 27 – janvier 2016

Langues de signes. Langues minoritaires et sociétés

Numéro dirigé par Richard Sabria

SOMMAIRE

Richard Sabria : *Présentation*

Yann Cantin : *Des origines du noétomalalien français, perspectives historiques*

Mélanie Hamm : *Langue des signes à Marseille*

Alex Giovanni Barreto Muñoz et Camilo Alberto Robayo : *Neologismos en lengua de señas colombiana (LSC) : Desafíos entorno a la planificación lingüística en comunidades sordas*

Saskia Mugnier, Isabelle Estève et Agnès Millet : *Dynamique du contexte sociolinguistique de la surdité en France : entre changement(s) et circularité*

Magaly Ghesquière et Laurence Meurant : *L'envers de la broderie. Une pédagogie bilingue français-langue des signes*

Stéphanie Luna et Anne-Marie Parisot : *Méthodes d'enseignement institutionnelles québécoises : effets sur la production d'oralisations en LSQ chez les aînés sourds*

Pierre Schmitt : *Sourds et interprètes dans les arts et médias : mises en scène contemporaines de la langue des signes*

Suzanne Villeneuve et Anne-Marie Parisot : *Procédés d'activation et de suivi de la référence dans un discours interprété en langue des signes québécoise*

Comptes rendus

Amandine Denimal : *Didactique du plurilinguisme, approches plurielles des langues et des cultures. Autour de Michel Candelier, 2013*, sous la direction de Christel Troncy et avec le concours de Jean-François De Pietro, Livia Goletto et Martine Kervran. Presses universitaires de Rennes, 511 pages.

Véronique Miguel Addisu : *Violence verbale et école, 2014*, sous la direction de Nathalie Auger et Christina Romain, L'Harmattan, collection Enfance et Langages, Paris, 268 pages.

PROCÉDÉS D'ACTIVATION ET DE SUIVI DE LA RÉFÉRENCE DANS UN DISCOURS INTERPRÉTÉ EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE

Suzanne Villeneuve et Anne-Marie Parisot
Université du Québec à Montréal

Considérant que les productions interprétées nécessitent des adaptations linguistiques permettant de contrôler le traitement simultané de deux langues (Riccardi, 2005 ; Villeneuve et Parisot, 2008) et que le marquage de la référence nécessite une activité cognitive complexe composée d'activation, de réactivation et de maintien linguistique d'un référent (Schwarz-Friesel et Consten, 2011), nous proposons dans cet article une description des procédés d'activation et de suivi de la référence dans un discours interprété en langue des signes québécoise (LSQ). Plus spécifiquement, nous présenterons une description de la distribution des marques d'association spatiale dans le discours interprété permettant l'encodage des liens référentiels et nous comparerons cette distribution des marques référentielles à celle de signeurs sourds, dont il a été montré que l'utilisation des marques varie selon que la référence est marquée en contexte discursif ou en contexte de phrases isolées (Parisot et Rinfret, 2009). Des corpus de discours interprétés, spontanés et élicités, ont été utilisés pour comparer, dans un premier temps, les stratégies spatiales mises en œuvre dans des discours signés par des interprètes à celles de signeurs sourds pour introduire un référent ou renvoyer à un antécédent. Dans un deuxième temps, les différences de marques d'association spatiale pour la référence et l'anaphore seront présentées en regard de l'expertise en interprétation (débutants et experts). Dans un troisième temps, les résultats seront discutés en regard du contexte pragmatique de l'interprétation et des contraintes de contraste et d'économie articulatoire de Lindblom (1963 ; 1990).

Référence et anaphore

L'accessibilité des référents

La capacité d'un système linguistique de pouvoir parler de référents qui ne sont pas présents dans le temps ou dans l'espace est un des universaux du langage (Hockett, 1960). Bien que la forme des éléments linguistiques qui permettent d'établir ce lien référentiel et leur organisation soient différentes d'une langue à une autre, chacune des langues naturelles met en place des procédés pour activer, suivre et maintenir une relation entre un référent et un élément du discours. La capacité à retracer la référence dans le langage est conditionnée par

trois types de facteurs : sémantique (la relation de sens que le référent entretient avec les autres référents), syntaxique (la relation structurelle des unités qui permettent d'établir un lien référentiel) et pragmatique (le réseau d'informations contextuelles qui permet d'activer et de réactiver un référent dans le discours). C'est dans cette perspective pragmatique qui prend en compte la relation contextuelle entre un référent et les unités du discours que nous ancrons cette étude.

La notion de référence est perçue comme une relation entre une expression linguistique et l'objet qu'elle dénote. Les éléments linguistiques que constituent les signes (conception saussurienne de la combinaison de signifiant/signifié) renvoient à une représentation d'un objet du monde réel ou imaginaire comme en (1), où *Ève* constitue le signe linguistique qui renvoie à un individu humain féminin (le référent), et le pronom personnel *elle* renvoie à l'antécédent *Ève* et ainsi à la même représentation mentale. Le référent est donc une entité cognitive alors que l'antécédent est une entité linguistique.

(1) J'ai vu Ève_i ce matin. Elle_i est malade.

Une contrainte cognitive, mise en lumière par Wasow (1979), prédit que le degré de spécificité d'un dépendant anaphorique ne peut être plus élevé que son antécédent, c'est la *condition de nouveauté*¹. Dans ce cadre, un élément ne peut être interprété que s'il ne dépend pas d'un autre élément moins informatif. La condition de nouveauté permet d'expliquer les énoncés suivants tirés de Bouchard (2010), ses exemples (8a, 8b) :

(2) Un docteur_i est entré dans la pièce. L'homme_i ne dit rien au début.

(3) *Un homme_i est entré dans la pièce. Le docteur_i ne dit rien au début.

L'énoncé (2) est grammatical puisque le SN de '*docteur*' possède un plus haut degré de spécificité que son dépendant anaphorique. Il peut agir en tant qu'antécédent, ce que ne peut faire 'homme' (3). La condition de nouveauté peut aussi expliquer que (3) ne serait pas grammatical.

Chesterman (1991) soutient que la forme de l'expression linguistique du dépendant anaphorique est exprimée selon la connaissance partagée entre locuteur et destinataire, il propose entre autres : i) la présence d'une entité dans le contexte discursif précédant l'anaphore (4), ii) la situation immédiate de l'énoncé (6), et iii) la situation plus large de la connaissance généralement partagée (7).

(4) Fred était en train de discuter d'un livre intéressant en classe.

(5) Je suis allée *en* discuter avec lui par la suite.

(6) Passe-moi le (le panier qui est sur la table devant les interlocuteurs) s'il te plaît.

(7) On s'y retrouve ce soir (au bistrot où on va tous les jeudis soir).

La cohérence référentielle est le résultat d'une distinction claire entre les informations déjà données (connaissances partagées) et les nouvelles informations. Les premières sont considérées comme étant accessibles pour le destinataire et les secondes comme ne l'étant pas (Ariel, 1990). Cette notion d'accessibilité réfère au degré d'activation de l'information en mémoire. Les éléments hautement accessibles sont les plus actifs et demandent moins d'efforts de traitement pour être récupérés que ceux qui sont de faible accessibilité. Selon cette théorie, les locuteurs choisissent des traits grammaticaux en fonction du degré d'accessibilité des référents, les plus accessibles nécessitent moins de traits, alors que les

¹ *Condition de Nouveauté* : Un élément anaphoriquement dépendant ne peut avoir une référence plus déterminée que son antécédent (tiré de Bouchard, 2010).

éléments les moins accessibles sollicitent des marques plus saillantes, telles que le défini, le démonstratif, la reprise lexicale, etc. Les traits grammaticaux sont des indices pour retrouver les référents dans la mémoire et établir des liens avec de nouveaux éléments. L'activation d'un référent est le fait de créer un nouveau fichier mental. Le référent est activé et conservé comme étiquette conceptuelle, les informations subséquentes sur ce référent sont gardées sous cette étiquette et permettent de le réactiver dans la mémoire de travail. Dans ce cadre, les informations partagées signifient que le référent est mentalement accessible par l'interlocuteur, et la nouvelle information ne l'est pas.

Structure de l'information

Lambrecht (1994) propose une échelle d'accessibilité selon la forme des expressions linguistiques, incluant la prosodie. Le marquage de la référence dans le langage permet non seulement d'identifier le lien entre un concept et une expression linguistique (nom, pronom, etc.), mais également de renseigner le destinataire sur la structure de l'information transmise à un moment donné du discours. La structure pragmatique des propositions est établie selon ce que le locuteur présume de l'état d'esprit du destinataire au moment de l'énoncé. Sur le plan pragmatique, cette structure des propositions est jumelée avec les structures grammaticales appropriées (morphosyntaxe, prosodie, lexicale) dans le but de signaler les distinctions de la structure de l'information. La forme de l'expression linguistique dépend de l'activation de la représentation par le discours. Si la représentation est *activée*, on peut y référer par une expression anaphorique (*lui, elle, eux*, etc.).

De nouvelles informations sont ajoutées à celles déjà en place par la création de connaissance via des propositions, et les anciennes informations consistent en la somme des connaissances évoquées que le locuteur présume disponible dans l'esprit du destinataire au moment de l'énonciation (Lambrecht, 1994 : 50). L'information est donc une combinaison de nouveaux et d'anciens éléments. Par exemple, les anciennes informations (que l'auteur appelle les présuppositions) peuvent être exprimées à l'aide de déterminants définis. Les relations pragmatiques entre référents et propositions sont de deux types : les relations de *topic* et les relations de *focus*.

Pour être considéré comme une relation topique, il faut que l'entité soit identifiable² pour le destinataire et qu'elle possède un certain degré d'activation dans le discours (ou d'accessibilité selon la terminologie d'Ariel). Un élément topique est souvent inaccentué ou phonologiquement nul, un élément focus est toujours accentué et exprimé ouvertement (*overt*). Lambrecht (1994) a établi les éléments de l'échelle cognitive d'activation topique (figure 1) à partir des états d'activation des référents de Chafe (1987) : actif, semi-actif et inactif, qu'il adapte pour rendre compte de l'établissement de la référence et du choix de la marque (lexicale ou avec un pronom non accentué) allant de la plus faible accessibilité à la plus grande accessibilité dont les référents ont déjà été établis dans le discours.

² La représentation d'une entité via une description linguistique pourra être référée anaphoriquement dans le discours subséquent. Le locuteur crée donc une « filière » d'un nouveau référent dans l'esprit de l'interlocuteur. *L'identifiabilité* est une catégorie cognitive postulée par Lambrecht pour distinguer entre les entités pour lesquelles le locuteur présume qu'existe une telle filière et les entités pour lesquelles le locuteur présume que non.

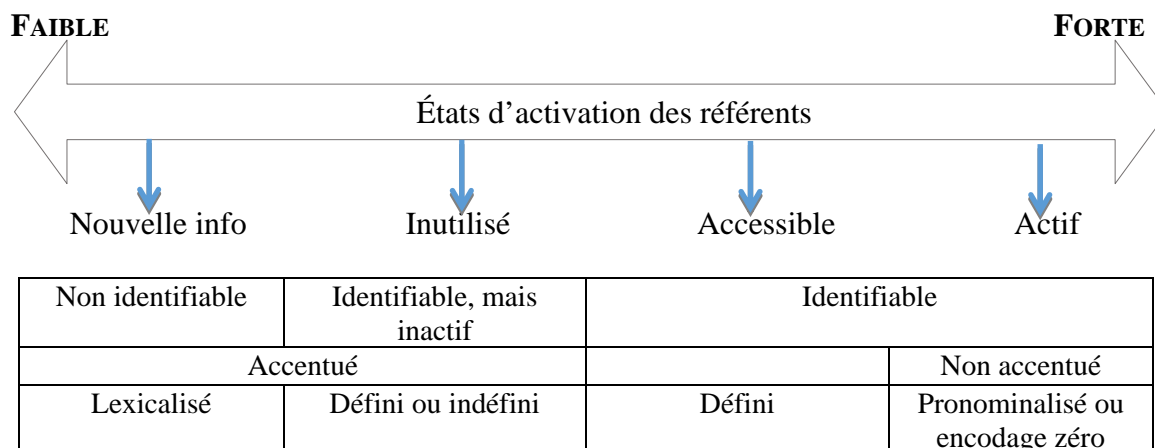


Figure 1 : Échelle d'activation des référents

Un référent actif est corrélé à la prosodie (non accentué) et à la morphologie (pronominal ou encodage zéro). La présence d'un marqueur de défini marque aussi un référent comme identifiable (l'absence ne le marque pas nécessairement comme non-identifiable). La catégorie « inutilisé » apparaît avec une accentuation, un NP lexicalisé qui peut être soit défini, soit indéfini. Par contre, même lorsqu'un référent est activé, il est parfois impossible de le pronominaliser pour cause d'ambiguïté et d'une impossibilité à l'identifier, comme en (8), où l'anaphore réalisée par le pronom *elle* renvoie à l'ensemble des traits abstraits qui désignent tout antécédent féminin singulier. L'identification d'un référent unique ne peut alors 'réussir', au sens de Lyons (1978), puisque que le pronom *elle* peut s'appliquer à deux antécédents, Ève et Marie.

(8) * J'ai vu Ève_i et Marie_j; ce matin. Elle_? est malade.

Cependant, il serait possible de pronominaliser si la suite de l'énoncé contribuait à clarifier l'antécédent, comme le montre en (9) l'exemple 3.22 de Lambrecht (1994 : 101, exemple qu'il attribue à Dahl) :

(9) Peter went to see Bill, but he was not at home

Dans ce cas, le décodage reste en suspens : le destinataire retient le pronom jusqu'à ce qu'il puisse lui assigner un référent sur la base de l'énoncé complet. Le locuteur présume que le destinataire pourra inférer le référent à partir du contexte.

Pour être considérée comme une relation focus, il faut que la relation entre un référent focus et une proposition ne soit pas recouvrable ou prédictible au moment de l'énoncé. Un focus est le véhicule de l'information nouvelle qui s'ajoute à la présupposition pragmatique de Lambrecht (1994). L'information n'est pas transmise par les items lexicaux ou par les constituants mais uniquement par l'établissement de relations entre référent et proposition. Il faut distinguer entre les relations pragmatiques et les propriétés pragmatiques. Focus, comme topic, est une catégorie de relation pragmatique. La fonction de marqueur de focus n'est pas de marquer le constituant comme nouveau mais de signaler une relation de focus entre un élément d'une proposition et la proposition en entier. Aussi, selon Jackendoff (1972), le focus est l'information dont le locuteur présume qu'elle n'est pas partagée avec le destinataire (1972 : 230 dans Lambrecht, 1994 : 207).

Inférence et anticipation

Un des problèmes que pose la notion d'accessibilité est celui des expressions définies sans antécédent comme *les rails, le conducteur et la locomotive* ? (Schwarz-Friesel et Consten, (2011) présenté en (10)³.

(10) Je suis arrivée en retard parce que mon train est resté 20 minutes sur les rails. Le conducteur a dit qu'il y avait un problème avec la locomotive.

Il y aurait donc également une accessibilité pour des référents implicites. En fait, selon Ehrlich (1994) la distance temporelle entre l'antécédent et l'anaphore n'est pas seule en cause, la distance par rapport au thème du discours compte également. D'un point de vue pragmatique, la distance peut être augmentée ou réduite en fonction de la teneur des connaissances partagées entre les interlocuteurs et ainsi justifier l'utilisation d'expressions définies sans antécédents, tel que défendu par Lambrecht (1994) ou présenté sous la notion d'anaphore associative dans les études sur le discours (Kleiber, 2004 ; Adam 2001)

La référence est aussi considérée comme étant un processus dynamique par Schwarz-Friesel et Consten (2011) qui la perçoivent comme le résultat de procédés mentaux qui impliquent des connaissances perceptuelles, conceptuelles et linguistiques d'une relation entre un concept cognitif et une unité linguistique. Dans un cadre pragmatique, la référence est aussi perçue comme étant une activité de collaboration entre le locuteur et le destinataire qui activent leur représentation mentale en utilisant le langage (Schwarz-Friesel et Consten, 2011 : 348). Pour comprendre un discours, le destinataire doit intégrer les informations de l'énoncé avec celles déjà perçues. Les relations conceptuelles implicites comme en (11) doivent être comblées par le destinataire (Schwarz-Friesel et Consten (2011 : 351 – leur exemple (2) *She dug a hole into the frozen ground*).

(11) Elle a creusé un trou dans le sol gelé.

Pour bien comprendre l'énoncé, le destinataire remplit les vides. Il peut s'imaginer que le trou est creusé « avec un instrument, une pelle ou avec ses mains ». Ces ajouts par défaut jouent un rôle important pour établir la cohérence. Les destinataires construisent le sens en incorporant les informations du discours aux informations déjà activées afin que l'identification du référent réussisse (et pour que le suivi de la référence dans le discours se réalise). Les destinataires infèrent à partir de leur connaissance du monde et laissent de côté les informations superflues (Sperber et Wilson, 1995). Ainsi, il n'est pas nécessaire de doubler les informations dans la grammaire, il s'agit d'une sorte de principe d'économie cognitive où uniquement les informations vraiment pertinentes sont sélectionnées. Par contre, les informations sont parfois redoublées pour des raisons d'ordre pragmatique et aussi pour des raisons de distance entre le référent et son antécédent (Ehrlich, 1994).

La représentation mentale prendrait la forme d'un scénario dans lequel le sujet fait spontanément des inférences et développe des attentes sur ce qui suit, c'est-à-dire qu'il fait de l'anticipation (Sanford et Garrod, 1981). Kennison, Fernandez et Bowers (2009) soutiennent que l'anticipation dans le discours joue un rôle pour l'identification des coréférents, notamment pour les références anaphoriques où le mécanisme de suppression atténue les interférences (plusieurs hypothèses activées) causées par l'activation d'autres référents potentiels. Ce qui permet à l'antécédent correspondant à l'anaphore d'être le concept le plus activé. Il a aussi été montré que le temps de compréhension augmente en fonction de la distance qui sépare l'anaphore de l'antécédent (Ehrlich, 1994). D'un autre côté, parce qu'elle

³ Exemple tiré de Schwarz-Friesel et Consten (2011 : 359) et traduit.

apparaît avant son antécédent, la cataphore est plus difficile à traiter que l'anaphore (Tassé, Reinwein et Foucambert, 2010).

Procédés d'activation des référents en LSQ

En LSQ, lorsqu'un signe est produit en contexte discursif, quatre marques d'association spatiale permettent d'attribuer un *locus*⁴ référentiel à un élément du discours. Des quatre marques, deux sont manuelles (la localisation directe de l'élément dans l'espace et le pointé) et deux sont non manuelles (la direction du regard et l'inclinaison latérale du tronc vers le locus référentiel). Les figures (2) à (5) illustrent l'association spatiale du référent MARIE à l'aide de ces quatre marques.



Figure 1⁵ : MARIE
(LOC x)

Figure 2 : PTÉ3 (x)

Figure 3 : MARIE
(Rx)

Figure 4 : MARIE
(Tx)

Toutefois, les relations peuvent parfois être réalisées en LSQ sans que le signeur n'ait à situer l'objet sur un point précis de l'espace des signes comme le montre la Figure 5 pour le signe MARIE produit dans l'espace neutre, c'est-à-dire dans l'espace devant le signeur.



Figure 5: MARIE (forme de citation)

Dans le discours, un cumul de marques aura pour fonction de produire la mise en focus d'une information (Parisot et Rinfret, 2008). Une même marque sur deux objets distincts aura pour fonction d'indiquer une mise en relation d'éléments de même nature structurelle (énumération, comparaison, etc.), alors que des marques distinctes sur des objets distincts auront plutôt pour fonction de marquer une mise en relation d'éléments qui entretiennent une dépendance. Les auteures ont cependant révélé que certaines combinaisons ne sont pas produites, soit deux marques manuelles sur le même objet (une localisation accompagnée d'un pointé, ou deux pointés vers le même objet). Le pointé ne sert pas uniquement à établir un locus, mais aussi à y référer. Les deux étapes de l'assignation et de l'anaphore sont les suivantes : i) un antécédent est établi sur une position de l'espace appelée locus et ii) le pronom est réalisé en pointant vers ce locus (Schlenker, 2013). Notons qu'alors que Schlenker ne recourt qu'à des explications impliquant des exemples avec des pointés, l'anaphore peut aussi être réalisée grâce aux marques non manuelles, c'est-à-dire avec le regard et l'inclinaison latérale du tronc. Elle peut aussi être réalisée par la localisation directe d'un élément dans l'espace lorsque sa forme phonologique le permet. En fait, la différence sur le

⁴ Un *locus* est défini comme étant un point du corps ou de l'espace des signes qui a une fonction articulatoire. Un locus anaphorique est une projection d'un référent dans l'espace en l'absence de l'entité dans l'énoncé (Endberg-Pedersen, 1991 : 52-53).

⁵ Les figures 1 à 5 sont tirées de Parisot et Rinfret (2009).

plan de la modalité influe sur les procédés pour la référence, notamment sur la production des anaphores (Parisot, 2003). Selon l’auteure, alors que le français recourt à des traits abstraits pour l’expression du suivi de la référence, la LSQ réalise le processus d’identification à travers une trace spatiale : les expressions linguistiques référentielles peuvent être situées sur un locus et la trace laissée par l’association spatiale de l’antécédent sur ce locus peut être reprise par une marque d’association spatiale pour produire l’anaphore. Pour indiquer laquelle de Ève ou de MARIE est malade en (8) : *’J’ai vu Ève_i et Marie_j ce matin. Elle_? est malade), le signeur produirait d’abord Ève sur un locus (x) et Marie sur un autre (y), puis signerait ÊTRE.MALADE et enfin, pointerait en direction du locus assigné à Ève. Le destinataire pourrait alors associer spatialement le pointé à l’antécédent Ève sans l’ambiguïté présente en français.

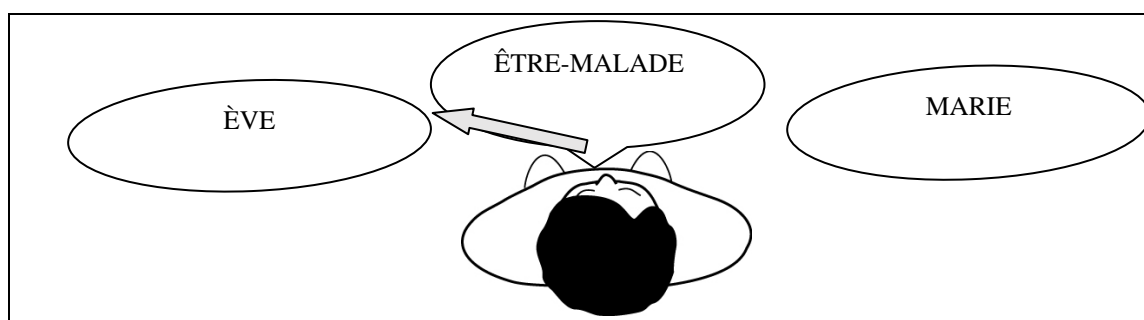


Figure 6 : Loci des antécédents Ève et Marie et POINTÉ vers Ève

Le pointé ne désigne pas ici un antécédent 3^e personne-féminin-singulier, mais l’entité elle-même (Liddell, 2000). En ce sens, l’association spatiale permet un chemin plus direct vers l’antécédent, sans recourir à un ensemble de traits abstraits. La modalité spatiale, qui permet d’établir un locus à un référent rend l’information saillante puisqu’elle est stockée sous forme de trace. Elle permettrait de réaliser l’anaphore avec moins de marqueurs linguistiques.

Pour Schlenker (2013) les *loci* sont les porteurs des informations grammaticales qui réalisent la relation entre un pointé anaphore et son antécédent. Le pronom (POINTÉ) récupère le locus (auquel les signeurs avaient attribué un antécédent) avec les informations des traits grammaticaux de personne, de nombre et de genre (*phi-features*)⁶. L’auteur justifie ainsi l’impossibilité de rendre compte de contraintes syntaxiques locales sur la relation entre le pointé et son antécédent, telles que prévues par le modèle du gouvernement et du liage (Chomsky, 1986). En effet, une relation formelle est sémantiquement interprétée sans que le pronom ait l’obligation d’être dans une portée quelconque du nom. Les *loci* seraient variables et seraient des images simplifiées de ce qu’ils dénotent. Ils serviraient de réalisation *overt* des indices formels présents en (8) où l’indice correspondant au pronom « elle » et son lien avec l’antécédent Ève serait visible⁷. Pour illustrer son propos, Schlenker (2013) utilise un exemple en langue des signes française (LSF) en (13) qui ne contient pas l’ambiguïté présente dans l’énoncé anglais (12a) ou français (12b).

- (12) a. ‘Sarkozy_i told Obama_j that he_? Will win election.’
 b. ‘Sarkozy_i a dit à Obama_j qu’il_? gagnera les élections.’

⁶ Schlenker montre aussi que le pointé ne sert pas uniquement à assigner un locus à un nom et à le récupérer pour l’anaphore, mais peut aussi être utilisé pour une situation et ainsi porter le sens de *then*.

⁷ Il mentionne que Sandler and Lillo-Martin (2006) soutiennent que les *loci* sont les réalisations morphologiques des indices.

- (13) MD : OBAMA(bx) [CL-individu](bx) 3a-DIRE-3b /PTÉ3(ax)
 2M :SARKOZY(a)
 MND : [CL-individu](ax)
 2M : FUTUR+ 3a-GAGNER ELECTION(c)
 ‘Sarkozy_i a dit à Obama_j qu’il_i gagnera les élections.’

Dans cet exemple, le signeur produit le signe pour Sarkozy (signe ancré) qui est suivi d’un classificateur⁸ (indiquant un individu) produit avec la main non dominante qui assigne un locus à Sarkozy dans une zone située à sa gauche, puis il localise Obama (signe non ancré) avec la main dominante sur un locus situé à sa droite, suivi d’un autre classificateur d’individu sur le locus de droite. Il signe ensuite le verbe DIRE qui part du locus de gauche et se dirige vers le locus de droite : ‘Sarkozy a dit à Obama’. Finalement, il produit un pointé vers le locus de Sarkozy à gauche et signe le reste de l’énoncé FUTUR GAGNER ÉLECTION. Le fait de pointer vers le lieu qui contient les informations désignant Sarkozy rend visible (*overt*) les indices formels et le destinataire peut comprendre que c’est Sarkozy qui gagnera ses élections et l’ambiguïté est ainsi levée.

Cependant, l’exemple (13) présente deux problèmes. Premièrement, lorsqu’un classificateur est utilisé pour assigner un locus à un animé, c’est pour exprimer un mouvement, une localisation ou un changement de position, ce qui n’est pas le cas dans cet exemple où le classificateur produit sur le locus où a été signé OBAMA ne sert que de marque d’association spatiale et n’est pas utilisé pour produire une action. Sur l’assignation spatiale des référents, Parisot et Rinfret (2008) ont montré pour la LSQ que les sourds ne produisent jamais deux marques manuelles (localisation et pointé) de façon concomitante, alors il serait surprenant que les signeurs utilisent la localisation combinée à un classificateur pour l’assignation spatiale sans que ce classificateur ne soit réutilisé par la suite. En fait, les classificateurs sont beaucoup utilisés comme anaphores comme dans l’exemple suivant :

- (14) VOITURE(a) APP.1 RUE ST-HUBERT NORD [CL :
 VOITURE.ÊTRE.STATIONNER] (ax)

‘Ma voiture, je l’ai stationnée sur la rue St-Hubert Nord.’

Deuxièmement, dans un type d’énoncé qui implique deux arguments animés, après avoir situé les personnages, les signeurs produiraient plutôt un discours direct changeant ainsi la personne du pronom : ‘**je** gagnerai les élections’, l’ambiguïté est ainsi levée.

- (15) MD : OBAMA(bx) [CL-individu](bx) 3a-DIRE-3b /PTÉ1(ax)
 2M : SARKOZY(a)
 MND : [CL-individu](ax)
 2M : FUTUR 1a-GAGNER ELECTION(c)
 ‘Sarkozy_ia dit àObama_j : **je** gagnerai les élections.’

Finalement, pour des raisons d’économie articulatoire, les signeurs assigneraient plutôt un locus à un des personnages (en l’occurrence probablement à Obama qui est un signe non-ancré) et produiraient du discours direct en prenant le rôle d’un des deux personnages (probablement Sarkozy puisqu’il s’agit d’un signe ancré). L’énoncé ne nécessite pas de

⁸ Un morphème à classificateur est défini comme étant une forme générique qui représente une classe d’entités et qui renvoie à un antécédent du discours en fonction de propriétés de forme (Voghel, en préparation).

classificateur, mais surtout, empêche des mouvements d’aller-retour que les signeurs évitent habituellement.

(16) MD : OBAMA(bx) 1a-DIRE-3b /
 2M : SARKOZY(a) FUTUR 1a-GAGNER ELECTION(c)
 ‘Sarkozy_i a dit à Obama_j : je gagnerai les élections.’

La structure de l’exemple de Schlenker (2013) semble être si peu naturelle comme construction que nous avons voulu vérifier notre intuition auprès de signeurs natifs LSF qui ont confirmé cette intuition à propos de la nature étrange de (13)⁹.

De plus, Schlenker (2011) postule que *any locus which is activated by an overt index must be presupposed to denote a non-empty set of individuals*, ne prenant pas en considération que le pointé pourrait précéder l’établissement de l’antécédent comme c’est pourtant le cas des cataphores. En fait, nous soutenons ce n’est pas le fait qu’un pronom soit dans la portée de l’antécédent ou bien que les indices soient réalisés morphologiquement qui explique la grammaticalité de ces énoncés en langue des signes, mais le fait que les substances perceptuelles et intentionnelles disponibles pour cette langue permettent de réaliser une proximité entre deux éléments, cette proximité n’étant pas linéaire, mais spatiale (Bouchard, 1996).

Les langues signées ont aussi cette particularité de pouvoir utiliser un indice sémantique constitué d’une partie du signe conservé sur la main non dominante (appelé *hold morpheme* selon Engberg-Pedersen, 1991 ou *buoy* selon Liddell, 2000) qui sert de repère référentiel pour la suite du discours. Dans la séquence suivante (Figure 6), la signeure conserve sur la main non dominante une partie du référent ‘banquette’ pendant qu’elle poursuit en signant qu’il y avait quatre personnes assises sur cette banquette.



MNDBANQUETTE-----
 ‘sur la banquette [arrière de la voiture] quatre...’

Figure 6 : Maintien sur la main non dominante d’un indice référentiel

Lorsque le signe est ancré sur le corps, les formes utilisées pour remplir cette fonction de retenue de l’information seront des pointés et des classificateurs. Dans la séquence suivante, un pointé localise un barrage à la gauche et le maintien pendant que la signeure continue en signant ‘les villageois ne savaient pas qu’il serait construit’.

⁹ Par ailleurs, Schlenker (2013) a l’avantage de rapprocher deux camps théoriques (le camps de l’iconicité : Cuxac, 1999 ; Taub, 2001 ; Liddell, 2003 et le camps des formalistes : Lillo-Martin et Klima, 1990 ; Neidle et al., 2000 ; Sandler et Lillo-Martin, 2006) en faisant une place à la composante iconique dans les cadres formels puisque l’ASL et la LSF ont des propriétés iconiques qui ne sont pas applicables en anglais.



MD VILLAGE(aX)

SAVOIR. NEG

PTE1(aX) zone

MND PTÉ1(bx) -----

‘Les villageois, eux, ne savaient pas ...’

Figure 7 : Maintien sur la main non dominante d’un indice référentiel

Sur cette question de marquage de la référence et de son suivi, le cadre pragmatique particulier de l’interprétation est intéressant parce que le message passe par le filtre d’une autre personne avant de parvenir au destinataire réel d’un message. Par exemple, les deux participants à la conversation interprétée peuvent partager des connaissances sur le contexte qui ne le sont pas par l’interprète. Dans ce cas, le décodage du lien référentiel doit doublement réussir pour que l’acte de communication soit complété (dans le sens que donne Lyons à cette réussite). L’accessibilité peut en être affectée : des éléments fortement accessibles sur l’échelle de Lambrecht (1994) pour le destinataire réel peuvent se retrouver faiblement accessibles pour l’interprète qui tentera de les rendre plus accessibles dans la langue cible.

Les précédents éléments nous emmènent à poser les questions suivantes :

- Que font les interprètes pour activer les référents et les réactiver ?
- Se comportent-ils comme les signeurs en discours naturel?

Concepts d’accessibilité en LSQ et effet de corpus

Lorsqu’un référent est produit sans marque d’association spatiale, il est interprété comme étant suffisamment accessible à l’interlocuteur (Rinfret, 2009). L’auteure, en se basant sur la théorie de l’accessibilité (Ariel, 1990), propose que le choix des marques d’association spatiale est tributaire du degré d’accessibilité des éléments discursifs. Cette position place aussi le contexte pragmatique au centre de l’analyse en proposant que le choix de certaines marques grammaticales permette le repérage d’entités déjà introduites ou non dans le discours. Pour Rinfret (2009), les éléments de faible accessibilité sont introduits par des marques manuelles alors que les éléments de haute accessibilité le sont par des marques non manuelles. Cette proposition est compatible avec le fait que l’anaphore comporterait moins de marqueurs linguistiques (pronominalisation) (Hopper et Thompson, 2004) ou encore avec la condition de nouveauté de Wasow (1979) qui stipule que le dépendant contiendra moins d’informations que l’antécédent.

Il a été montré que les marques d’association spatiale sont sensibles au contexte discursif (Parisot et Rinfret, 2009). En comparant deux corpus, un premier de phrases isolées qui ne contiennent pas de mise en contexte et un second corpus composé de discours naturel, les auteurs ont montré que le corpus discursif comportait davantage de noms produits sans marque d’association spatiale et que statistiquement, le corpus de phrases élicitées comportait significativement plus de noms situés avec une marque manuelle. Les marques manuelles (pointé et localisation) ont ainsi été identifiées comme des marqueurs de faible accessibilité. Elles sont utilisées pour marquer la spécificité d’un référent et pour permettre d’introduire ou de réintroduire un élément moins accessible. Dans un corpus naturel, les marques non manuelles (regard, tronc) surtout sont préférées. Lorsqu’un référent est en contexte de forte accessibilité, le marquage est absent (zéro) et au contraire, en contexte d’accessibilité réduite, le signeur produira un cumul de marques ou choisira une marque manuelle. Il s’agit donc

plutôt d'un continuum du choix de marque borné par le type d'accès au référent : de la plus forte accessibilité (aucune marque) à la plus faible (cumul de marques).

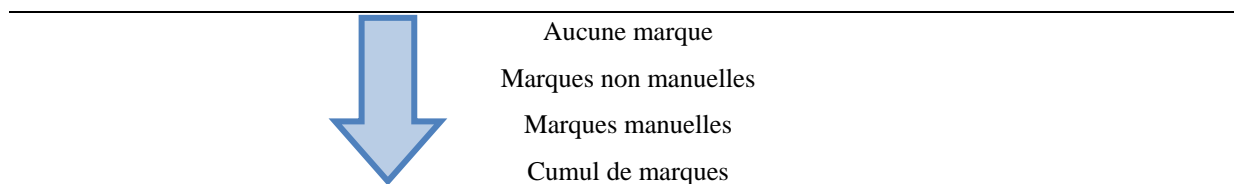


Figure 8 : Marques d'association spatiale et accessibilité du référent

Caractéristiques du discours interprété

Pour traduire simultanément, l'interprète doit mettre en place un processus de double tâche de réception et de production linguistique (Houdé, Mazoyer et Tzourio-Mazoyer, 2002). Étant donné que les interprètes n'ont pas accès à la planification linguistique du locuteur qui produit le discours source, ni aux connaissances partagées par les interlocuteurs, ils ne peuvent connaître le niveau d'accessibilité des référents pour le destinataire. Par ailleurs, la fenêtre d'anticipation de l'interprète est réduite et tributaire du contenu à interpréter : plus un contenu est complexe, plus l'interprète a besoin de temps de traitement, et plus le décalage est long. De plus, comme l'anticipation joue un rôle dans la rapidité à identifier les coréférents du discours (Kennison, Fernandez et Bowers, 2009) et que l'interprète ne peut anticiper aussi directement que le destinataire puisque d'une part, il n'a pas accès à toutes les connaissances partagées entre les interlocuteurs et d'autre part, son énergie doit être partagée entre l'écoute, le traitement de la traduction et la production, la rapidité d'identification est affectée. En fait, la quantité d'éléments à gérer dans l'équilibre entre les efforts d'écoute, d'analyse, de mémoire et de production (Gile, 1985), et ce, dans un laps de temps relativement court, contribue à augmenter la distance entre les référents du discours source et ceux produits en discours cible.

Les contraintes d'anticipation en interprétation (manque de temps de traitement, manque de lien direct avec les référents, etc.) ont une incidence directe sur le manque d'accessibilité dans le discours et obligent l'interprète, pendant le traitement, à procéder à la suppression des autres référents potentiels pour ne conserver que le référent ciblé. Lorsqu'il y a une compétition entre différents référents, le décalage de l'interprète est affecté (Gernsbacher et Shlesinger, 1997).

Il a été montré que lors de l'activité interprétative, l'interprète produit différents types d'aménagements linguistiques (Villeneuve, 2006 ; Villeneuve et Parisot, 2008). Certains d'entre eux visent l'économie articulatoire comme des aménagements phonologiques (ex : assimilations d'un constituant structurel, déplacements du lieu d'articulation), et morphosyntaxiques (encodages parallèles¹⁰, utilisation de classificateurs représentant un référent générique, etc.). D'autres visent plutôt à assurer la cohésion dans le discours, ce sont les aménagements discursifs d'ajouts (ex : rappels, répétitions (réurrences), autocorrections, hyperprécision). Ces aménagements¹¹ seraient sans doute sujets à un cumul de marques d'association spatiale, puisqu'ils constituent des éléments souvent mis en saillance dans le discours. Il a de plus été noté que les interprètes produisent deux pointés sur un même locus pour faire de l'hyperprécision. Rappelons que les signeurs LSQ n'utilisent pas ce double marquage manuel en contexte de discours naturel selon Parisot et Rinfret (2008). Par ailleurs,

¹⁰ Un encodage parallèle est une construction simultanée dans laquelle minimalement deux prédicats sont exprimés en même temps sur chacune des deux mains (Miller et Dubuisson, 1992).

¹¹ Qui illustrent bien ce qu'Ehlich (1994) proposait pour les doublons dans la grammaire effectués pour des raisons pragmatiques et de distance.

on s'attendrait aussi à ce que les interprètes, étant donné qu'ils doivent traduire en suivant le débit du locuteur du discours source, produisent des marques simultanées sur des entités distinctes surtout lorsqu'ils doivent faire des rappels, des autocorrections et des répétitions parce que dans ces contextes, le rythme de la production interprétée est accéléré et que les interprètes font des aménagements pour l'économie articulatoire.

Finalement, les interprètes débutants et experts français/LSQ se distinguent sur ces divers aménagements linguistiques. Par exemple, les interprètes experts font plus d'aménagements qui permettent l'économie articulatoire, mais aussi plus d'ajouts au discours. Nous avons considéré que la comparaison des marques d'association spatiale pour la production de la référence et de l'anaphore entre des discours interprétés et naturels ainsi que la comparaison entre des interprètes débutants et experts conduira à une meilleure connaissance des procédés interprétatifs et guidera l'enseignement théorique et pratique de l'interprétation.

Hypothèses

Cette étude vise une meilleure compréhension de la variation des locuteurs de LSQ à partir de ce qu'on connaît de leur production afin de contribuer à produire un modèle explicatif de l'activité interprétative dans le cadre de la variation générale de la LSQ et de situer dans quel contexte cette variation est permise. Il s'agit de vérifier d'une part si les productions interprétées sont comparables aux productions naturelles (spontanées et élicitées) en LSQ et d'en expliquer les différences. Pour ce faire, la distribution des marques d'association spatiale a été comparée pour les productions interprétées (et ses variations entre débutants et experts) avec la variation qui existe chez les locuteurs de L1 en situation directe de discours. Dans cette étude, deux hypothèses ont été vérifiées : la première concerne les distinctions entre les productions interprétées et les productions naturelles, la seconde concerne la distinction entre les interprètes experts et débutants dans la production de discours interprété.

Hypothèse 1 : distinctions entre les productions interprétées et les productions naturelles

Étant donné que les marques d'association spatiale permettent l'expression de la référence en LSQ, que la théorie de l'accessibilité permet une analyse explicative de la variation de l'utilisation des marques d'association spatiale en fonction du type de contexte pragmatique, que le discours interprété présente certaines spécificités et qu'il constitue un obstacle à l'accessibilité du référent, nous supposons que les interprètes effectueront des aménagements dans le discours cible en vue de permettre la double réussite de l'identification de la référence et que les productions interprétées présenteront une différence avec les productions des sourds dans la distribution des marques d'association spatiale de la LSQ.

- H1a: les interprètes produiront davantage de marques d'association spatiale que les signeurs sourds dans un contexte direct de discours ;
- H1b : la distribution des marques d'association spatiale des interprètes expertes se rapprochera davantage de celle décrite par Parisot et Rinfret (2009) pour le contexte discursif.

Hypothèse 2 : distinction entre les interprètes experts et débutants dans la production de discours interprété

De plus, parce que les interprètes experts ont une plus grande maîtrise de la langue, et parce qu'ils produisent plus d'aménagements morphosyntaxiques d'encodages parallèles qui

impliquent des marques non manuelles que les débutants (Villeneuve, 2006), nous formulons l'hypothèse que les interprètes se distingueront sur le niveau d'expertise quant au type de marques d'association spatiale pour la référence et plus spécifiquement que :

- H2a : les interprètes experts produiront plus de marques non manuelles que les interprètes débutants ;
- H2b : les interprètes experts produiront plus de marques d'association spatiale simultanées ;
- H2c : les interprètes débutants réaliseront plus d'anaphores nominales que les interprètes experts.

Corpus, outils d'analyse et variation individuelle

Quatre corpus ont été utilisés pour vérifier ces hypothèses. Les deux premiers sont issus de l'étude de Villeneuve (2006), ils contiennent des productions interprétées du français vers la LSQ de deux interprètes débutantes¹² (D1 et D2) et deux interprètes expertes (E1 et E2). La tâche d'élicitation pour ce corpus consistait en l'interprétation devant un signeur sourd d'une narration d'expérience personnelle préenregistrée, dont le thème était « une fin de semaine en Estrie ». Une grille d'analyse a été conçue pour compiler les résultats des productions interprétées et comporte : i) le type de marques et leur distribution (seules ou en concomitance, et dans ce dernier cas, si elles portent sur une même entité ou sur des entités distinctes) ; ii) la forme et la distribution de la marque : produite sur la main dominante ou non dominante, produite avant, pendant ou après le référent, ainsi que la distance entre la marque référentielle et le référent ; et iii) la fonction de la marque et dans le cas des anaphores si c'est la forme nominale ou pronominale. Le troisième et le quatrième corpus proviennent des études de Parisot (2003), Parisot et Rinfret (2008 ; 2009) et Rinfret (2009) pour l'étude de l'association spatiale dans différents types de constructions LSQ. Il s'agit de données LSQ produites par quatre signeurs natifs. Un premier corpus de phrases isolées ($n=233$) produites hors contexte, et un second corpus constitué de deux entrevues publiques produites pour la télévision dans une série intitulée « La parole en mains » et réalisée en 1993.

Afin de vérifier si nos résultats ne reflètent pas uniquement une variation interindividuelle, une préanalyse a été effectuée dans laquelle une interprète (de notre corpus de données interprétées) a réalisé un discours naturel et un discours interprété sur le même thème (Bénard, 2012). La grille a alors été appliquée à la production interprétée et comparée à la production naturelle et les marques d'association spatiale manuelles analysées. Les résultats montrent qu'en situation de discours interprété, l'interprète produit plus de marques d'association spatiale (76 %) qu'en situation naturelle (38 %), plus de cumul des deux marques (67 %) qu'en situation naturelle (35 %), et moins souvent d'anaphores par pointé (24 %) qu'en situation naturelle (62 %).

Résultats

Nombre et type d'association spatiale

La proportion du nombre de marques d'association spatiale par rapport au nombre de noms qui n'ont pas de marques d'association spatiale a été comparée pour les productions

¹² Les termes désignant les catégories selon l'expertise des interprètes (débutants et experts) seront dorénavant féminisés puisque les corpus interprétés ne comportent que des femmes.

interprétées et les corpus de discours et de phrases isolées. Les interprètes produisent un peu plus de noms avec des marques que le corpus discours.

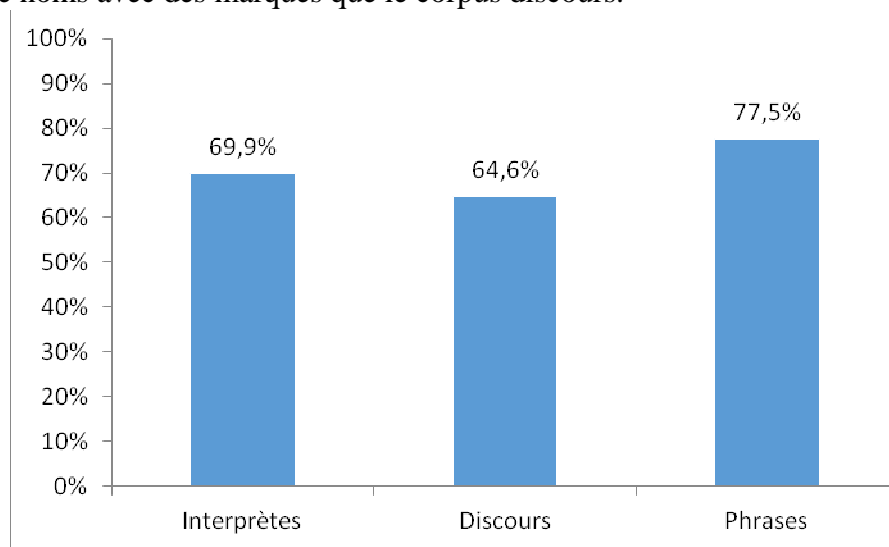


Figure 9 : Comparaison du nombre total de marques sur le nombre de noms avec marques d'association spatiale

Cependant, en y regardant de plus près, il ressort des premiers résultats (tableau 1) que les interprètes expertes contribuent à hausser la proportion des noms avec marques d'association spatiale. Les débutantes se distinguent pour les noms où il n'y a aucun marquage d'association spatiale (48 %) sur l'ensemble des noms qu'elles produisent. Elles ont aussi une proportion à peu près équivalente d'éléments marqués et non marqués. Les interprètes expertes produisent peu d'éléments nominaux non marqués (16 %).

	Interprètes				Sourds			
	Débutantes		Expertes		Corpus discours		Corpus phrases	
Noms	354		454		195		365	
AS	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec
	168 47,5 %	186 52,5%	74 16,3 %	380 83,7 %	69 35,4 %	126 64,6 %	82 22,5 %	283 77,5 %

Tableau 1 : Comparaison entre les corpus sur le nombre de noms

De plus, les données montrent que les productions interprétées par les expertes, pour l'absence ou la présence de marques d'association spatiale, se situent plus près des proportions des productions de phrases isolées que des productions du discours naturel.

Une seule marque

Lorsqu'il n'y a qu'une seule marque d'association spatiale sur une entité, la comparaison fait ressortir que les interprètes débutantes n'utilisent pas les mouvements de tronc (tableau 2). La comparaison des marques d'association spatiale produites avec le regard seul montre qu'il est très peu utilisé dans le corpus de phrases, alors que l'utilisation de cette marque seule présente des proportions similaires pour les autres corpus. Ces résultats mettent en lumière que la production des marques de regard des interprètes ressemble plus à celles du corpus discours des signeurs LSQ que du corpus phrases.

Type de marque	Interprète		Sourd	
	Débutantes	Expertes	Corpus discours	Corpus phrases
LOC	40 39,2 %	18 15,5 %	2 3 %	48 37,2 %
PTÉ	20 19,6 %	14 12,1 %	15 22,4 %	41 31,8 %
REG	42 41,1 %	54 46,6 %	37 55,2 %	6 4,7 %
TRONC	0 0 %	30 25,9 %	13 19,4 %	34 26,4 %
Total	102/186	116/380	67/126	129/283

Tableau 2 : Distribution des productions à une marque d'association spatiale sur le nombre de noms contenant des marques

Les interprètes débutantes produisent une proportion similaire de marques manuelles et de marques non manuelles (59 % et 41 %), alors que les interprètes expertes font davantage de marques non manuelles que manuelles (72 % et 28 %) lorsqu'elles les emploient seules.

Cumul et combinaison de marques référentielles d'association spatiale

La distribution générale de l'ensemble des marques d'association spatiale est modifiée lorsque les signeurs produisent plus d'une marque en concomitance (tableau 3). Cette fois, le corpus discours se démarque pour la petite proportion de production de signes localisés (9 %). Dans les corpus des interprètes, les débutantes ont réalisé, cette fois, quelques mouvements de tronc (3,4 %) et la grande proportion de regards (61 %) effectués en concomitance avec une autre marque est due à une des interprètes qui produit une proportion trois fois plus grande pour le regard, qu'elle utilise comme marque seule ou en concomitance. De plus, les interprètes expertes produisent plus souvent deux marques (40 % des noms) dont une marque manuelle et une marque non manuelle.

Type de marques	Interprètes		Sourds	
	Débutantes	Expertes	Corpus discours	Corpus phrases
LOC	50 17,2%	116 20,9 %	17 9,5 %	128 29,3 %
PTÉ	52 17,9%	64 11,6 %	41 22,9 %	109 24,9 %
REG	178 61,4 %	226 40,8%	86 48,1 %	99 22,7 %
TRONC	10 3,4%	148 26,7%	35 19,6 %	101 23,1 %
Total	290/186	554/380	179/126	437/283

Tableau 3 : Distribution des marques d'association spatiale seules ou en concomitance sur le nombre de noms contenant des marques

Les combinaisons des marques d'association spatiale relevées dans l'ensemble du corpus de Rinfret (2009) comparées à celles produites par les interprètes, font ressortir que seules les interprètes utilisent toutes les combinaisons de marques d'association spatiale (tableau 4). Les Sourds produisent les combinaisons de marques manuelles et non manuelles PTE + TRONC et LOC + PTE + TRONC uniquement dans le corpus de phrases élicitées et la combinaison de marques non manuelles REG + TRONC uniquement dans le contexte de discours naturel. De

plus, les productions des signeurs sourds, même en contexte de phrases isolées, ne contiennent jamais deux marques manuelles combinées alors que les interprètes en font toutes. Soulignons également que les interprètes réalisent deux pointés et le regard sur une même entité alors que les sourds ne présentent pas cette combinaison.

Marques	Interprètes	Sourds
LOC-PTÉ	✓	
LOC-REG	✓	✓
LOC-TRONC	✓	✓
PTÉ-REG	✓	✓
PTÉ-TRONC	✓	Élicité seulement
REG-TRONC	✓	Discours seulement
PTÉ-REG-TRONC	✓	✓
LOC-PTÉ-REG	✓	
LOC-PTÉ-TRONC	✓	Élicité seulement
LOC-REG-TRONC	✓	✓
LOC-PTÉ-REG-TRONC	✓	
2 PTÉ	✓	
2 PTÉ + REG	✓	

Tableau 4 : Comparaison des combinaisons de marques d'association spatiale entre les interprètes et les sourds

Les données montrent que les interprètes débutantes cumulent les marques sur une même entité sans mise en focus prosodique. Par exemple, l'interprète D1 réalise les quatre marques d'association spatiale pour le référent THÉÂTRE en produisant un mouvement latéral vers sa droite et en signant le nom sur un locus situé à sa droite, en regardant vers ce locus et en y dirigeant un pointé (17).

- (17) MD PTÉ_{3(ax)}(Rx,Tx)
 2M THÉÂTRE(ax)(RxTx)
 'Le théâtre'

Les données des interprètes expertes présentent trois cas de cumul des quatre marques sur un même élément et à chaque fois, le cumul est accompagné d'une mise en focus prosodique. L'interprète E2 fait une autocorrection¹³ (18) lors de la traduction de l'énoncé suivant : « Donc avant d'arriver près de l'autoroute, la piste passe d'abord à travers un petit boisé ... » où le mot *autoroute* est dans une construction dont la traduction LSQ respecte normalement l'ordre grammatical chronologique des événements, soit la traversée du boisé et l'arrivée à l'autoroute. L'interprète qui a commencé sa traduction par le signe AUTOROUTE, se ravise et traduit *la piste passe d'abord à travers un petit boisé* et reprend le signe AUTOROUTE et continue. C'est au moment où elle produit le deuxième AUTOROUTE qu'elle produit le cumul de marques.

- (18) 2M AUTOROUTE(ax)1-ARRIVER.PAS.FINIR / AVANT BOIS(by)AUTOROUTE(az)
 'L'autoroute, juste avant d'y arriver, il y a un boisé, l'autoroute...'

¹³ Villeneuve (2006) a montré que les interprètes expertes font plus d'autocorrections que les interprètes débutantes qui ne se corrigent pas lorsqu'ils font des erreurs.

Une autre interprète produit un cumul après une hésitation dans le discours et aussi lors de la production d'une cataphore (19) lorsqu'elle pointe un locus, puis fait une inclinaison latérale du tronc vers ce locus qui ne possède pas encore d'antécédent et le signe : PATTE (sur le locus vers lequel elle avait pointé 'les pattes du chevreuil') et regarde le locus.

(19) MD PTÉ3(ax) 1-VOIR PATTE(ax₁)
 2M CHEVREUIL(ax) GROS(a)
 MND PTÉ3(ax)----- PATTE(ax₂)
 '... c'est alors que je les ai vues, les pattes d'un gros chevreuil'

Les types d'anaphores produits par les interprètes

Dans le corpus interprété, les productions des débutantes ont été comparées à celles des expertes pour la référence anaphorique (tableau 5). Chez les débutantes, une moins grande proportion d'anaphores a été réalisée et la clarté du discours en est affectée. Outre l'anaphore nominale (par répétition du nom), qui constitue la principale actualisation de l'anaphore chez les débutantes, les antécédents ont également été réactualisés par des pointés, des mouvements du tronc et des regards. En plus des anaphores nominales et pronominales par marques d'association spatiale, les interprètes ont aussi produit l'anaphore par classificateurs (10 % pour les débutantes et 25,2 % pour les expertes). Tous les regards sont utilisés en concomitance avec les répétitions du nom ou avec un pointé (ou avec un autre nom pour les expertes).

Type	Débutantes	Expertes
Nominal	124 88,6 %	130 56,5 %
Pronominal	16 11,4 %	100 43,5%
TOTAL	140	230

Tableau 5 : Types d'anaphores utilisées par les interprètes, seules ou en concomitance

Le maintien de la référence

Les données montrent aussi plusieurs indices de balises référentielles sur la main non dominante par les interprètes expertes comme dans la Figure 10. Dans la séquence du haut, la main non dominante a conservé la configuration du signe SUPPORT.À.VÉLO pendant que la main dominante poursuit en signant : 'en métal pour y accrocher des sacoches'. Lorsque les référents sont des signes ancrés sur le corps, les interprètes ont utilisé différentes formes (pointés, classificateurs), comme dans la séquence du bas où un classificateur indiquant une zone qui correspond à la ville de Magog a été conservé pendant que l'interprète signe : 'il y a des montagnes et autour du lac ...'. Les deux remplissent la même fonction que j'appellerai *maintien de la référence*. Dans ce cas, il n'est pas besoin de recourir à la trace spatiale pour récupérer l'antécédent, il est encore présent. Compte tenu que les interprètes débutantes font très peu d'encodages parallèles, elles font aussi très peu de marques d'association spatiale simultanées sur des entités distinctes.



Figure 10 : Maintien de la référence sur la main non dominante

Vérification des hypothèses

Les productions interprétées se distinguent des productions naturelles

Dans les limites de notre corpus, la première hypothèse est vérifiée (*H1a : les interprètes produiront davantage de marques d'association spatiale que les signeurs sourds dans un contexte direct de discours*) puisque les interprètes ont globalement produit une plus grande proportion de noms situés à l'aide de marques que les sourds dans le corpus discours. De plus, il ressort de la comparaison entre la production des interprètes et des Sourds que les interprètes, quel que soit leur niveau d'expertise, produisent davantage de cumul de marques sur un même élément que les locuteurs sourds en production directe.

Cependant, l'analyse des données en fonction des catégories « expertes » et « débutantes » montre que ce résultat est surtout attribuable au ratio de marquage des interprètes expertes. Le fort pourcentage de marquage spatial dans le discours interprété par les expertes explique surtout cette différence de marquage spatial entre le discours interprété et le discours direct des Sourds.

L'hypothèse suivante (*H1b : La distribution des marques d'association spatiale des interprètes expertes se rapprochera davantage de celle observée chez les locuteurs sourds en contexte discursif, alors que celle des débutantes sera comparable à la distribution des marques dans les phrases hors contexte*) n'est pas vérifiée.

Contrairement aux résultats attendus, la proportion d'utilisation des marques d'association spatiale chez les interprètes expertes est davantage comparable à celle de la production des Sourds dans le contexte de phrases que dans le contexte de discours.

Nous postulons que la proportion plus importante de noms situés dans le discours interprété ainsi que de noms situés avec plus d'une marque, peut être reliée à la nécessité de rendre un élément doublement accessible pour la réussite de la référence. La comparaison des ratios d'utilisation des marques d'association spatiale chez les expertes et chez les Sourds dans le contexte de phrases isolées représente un argument en faveur de ce postulat, soit qu'en contexte de plus faible accessibilité des référents (absence d'accès à la connaissance partagée – corpus interprété – ou absence de contexte discursif – corpus de phrases élicitées), les référents seront plus fortement marqués pour la référence.

Nous expliquons la proportion presque équivalente de noms situés et de noms non situés dans le discours interprété par les débutants comme une conséquence d'une maîtrise plus fragile de la langue et des techniques interprétatives. Les interprètes débutantes ayant besoin de plus de temps pour la production, elles disposent d'un décalage plus court pour l'interprétation (Villeneuve, 2006), ce qui peut expliquer l'absence de tendance dans le marquage spatial de la référence. Devant les deux possibilités qui se présentent pour l'encodage de la référence (avec ou sans association spatiale), les débutantes produisent également l'une et l'autre, sans considération pour l'impact que pourrait avoir ce choix sur la réussite de la référence en contexte d'absence de connaissance partagée. Si les ratios du marquage spatial chez les expertes nous permettent de postuler qu'elles ont conscience de cette possibilité que l'interlocuteur sourd n'ait pas accès à la connaissance supposée partagée et qu'elles facilitent plus systématiquement l'accès au référent, les interprètes débutantes n'ont pas ce comportement. La production générale des interprètes débutantes est moins précise que celle des expertes et leur tendance à moins utiliser l'espace pour la référence participe à l'ambiguïté du message traduit (Villeneuve et Parisot, 2011).

Les interprètes expertes se distinguent des interprètes débutantes

L'hypothèse 2 et ses trois sous-composantes est vérifiée. Les résultats de la comparaison des deux groupes d'interprètes montrent que les expertes produisent un ratio plus important de marques non manuelles (H2a), de cumul de marque (H2b) et d'anaphores pronominales (H2c) que les débutantes.

En effet, les interprètes débutantes produisent une proportion similaire de marques non manuelles et manuelles, alors que les expertes produisent des marques non manuelles sur un ratio trois fois plus important que les débutantes (72 % comparativement à 28 %). De plus, les expertes utilisent à la fois le regard et le tronc, alors que les débutantes n'utilisent que le regard. Les contextes structurels d'utilisation des marques non manuelles sont beaucoup plus variés chez les interprètes expertes que chez les interprètes débutantes.

La différence quant à l'utilisation du cumul de marques par les deux groupes d'interprètes est compatible avec les résultats de Villeneuve (2006) sur la production de la coarticulation où il a été montré que les interprètes expertes produisent significativement plus de structures d'encodages parallèles que les interprètes débutantes. Si les expertes produisent plus de coarticulation, elles sont aussi plus systématiques dans leur utilisation du cumul de marques en ce qu'elles produisent systématiquement le cumul de trois à quatre marques sur la reprise suite à une hésitation ou à une erreur et lors de l'encodage d'une cataphore. Les cumuls de deux marques sont réservés par les interprètes expertes aux mises en focus. Les débutantes ne montrent pas cette systématisme et superposent le plus souvent trois marques sans égard au contexte pragmatique de l'encodage référentiel. De plus, les débutantes, contrairement aux expertes, ne produisent pas la coarticulation des marques sur deux référents distincts.

La différence de variation dans l'emploi des marques d'association spatiale se révèle aussi dans le type d'anaphore produite. Les débutantes ont tendance à produire plus souvent l'anaphore nominale (reprise du signe-nom) que les expertes qui ont plus souvent recours à l'anaphore pronominale. Aussi, les interprètes débutantes sont moins systématiques que les interprètes expertes qui ne produisent pas de marque d'association spatiale pour un référent activé précédemment dans un même énoncé puisqu'il est considéré comme suffisamment actif.

Combinaison de contraintes pour les interprètes

L'analyse des productions des interprètes, bien qu'elle montre une différence entre les groupes des débutantes et des expertes, suggère que la forme du discours interprété est modifiée par rapport au standard habituellement prescrit dans l'enseignement aux interprètes,

soit la forme produite en discours direct. L'ajout de marques spatiales de référence, l'augmentation du cumul de ces marques et l'utilisation de davantage de marques manuelles semble être déterminés par des contraintes pragmatiques, telle que celles de la nouveauté (Wasow, 1979) ou de l'accessibilité du référent (Ariel, 1990). Dans un continuum visant à illustrer la motivation cognitive des choix linguistiques telle que celui illustré à la figure 12, les marques d'association spatiale, qui varient d'une position à l'autre dans le discours direct, se situeraient le plus souvent à l'extrême gauche dans le discours interprété.

Par ailleurs, une partie de l'explication pourrait se trouver dans le modèle H&H de Lindblom (1963, 1990) conçu pour expliquer la variation phonétique que nous appliquons à la production générale. Selon ce modèle, les locuteurs adaptent leur performance en fonction de la situation de communication. Il y a deux exigences à ce comportement adaptatif de la parole : i) un coût articuloire minime du point de vue du locuteur, et ii) un contraste perceptif minimal du point de vue de l'auditeur. L'adaptation est le résultat d'une négociation entre les deux exigences et la parole varie selon un continuum articuloire dont H (hyperarticulation) & H (hypoarticulation) sont les deux pôles. Lorsque les contraintes de réception sont dominantes, comme en interprétation, la production du locuteur s'efforce d'être soignée et précise et les hyperformes apparaissent. Lorsque ce sont les contraintes de production qui prédominent, le locuteur chercherait à minimiser ses efforts et les hypoformes seraient observées. Donc, dans notre corpus, plus les signeurs mettent l'accent sur l'intelligibilité, plus ils produiront de matériel linguistique. Les productions interprétées, considérant les résultats de cette étude, seraient donc présentes plus près du pôle hyperarticulation sur le continuum H&H pour leur visée vers l'interlocuteur et pour leur nombre de marques concomitantes, alors que les productions naturelles se situeraient davantage vers le pôle hypoarticulation. Les productions de phrases sans contexte se situeraient vraiment à l'extrême gauche du continuum.

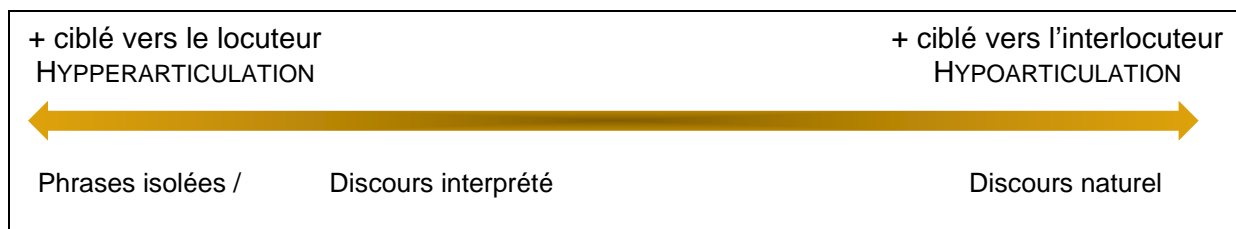


Figure 11 : Interaction/ négociation et variation selon un continuum H&H

Rappelons que les interprètes expertes de notre corpus utilisent davantage les marques visant une meilleure accessibilité des référents, une plus grande saillance, tant cognitive, linguistique que perceptuelle (visuelle). En ce sens, leur utilisation des marques d'association spatiale en discours se retrouve plus à gauche du continuum H&H. Dans un tel modèle, l'exemple (17) de Schlenker (2013), en tant que phrase isolée, se situe encore plus à gauche que les discours interprétés. En effet, dans cet exemple, le signeur utilise des marques d'association spatiale manuelles constituées de POINTÉ, de localisation combinée à un classificateur et des marques non manuelles du regard.

Ce modèle prédit également que des signeurs natifs en situation de discours formels, lors d'une conférence, par exemple, modifieraient leur production pour tendre vers le pôle Hyperarticulation et augmenteraient le nombre de marques et le nombre de marques manuelles. Il serait intéressant d'aller vérifier.

Conclusion

L'analyse a montré que les productions interprétées se distinguent des productions naturelles de discours en LSQ. Les interprètes expertes se rapprochent plus des productions de phrases hors contexte que des productions en discours et ce résultat s'explique par la distance dans l'accès à l'antécédent (explicite ou implicite) lors de l'activité interprétative. Il ressort aussi de l'analyse que les interprètes débutantes font plus de références sans marques d'association spatiale que les interprètes expertes et que lorsqu'elles produisent des marques, elles portent sur une même entité du discours plutôt que sur des éléments distincts. De plus, il semble que l'inclinaison du tronc est aussi utilisée chez les débutantes

En regard des hypothèses posées, l'analyse permet de proposer des pistes pour la formation des interprètes afin de sensibiliser les étudiants :

- à l'utilisation de l'inclinaison du tronc comme marqueur linguistique d'association spatiale ;
- au cumul de marques d'association spatiale sur des éléments distincts pour marquer l'anaphore et la référence ;
- à utiliser moins de marques manuelles et à augmenter les marques non manuelles lorsque le référent est accessible ;
- à utiliser la main non dominante pour faire le maintien de la référence.

Même s'il est impossible de généraliser les résultats de cette analyse à l'ensemble des interprètes étant donné le nombre restreint de sujets ($n=4$), ces étapes descriptives offrent des pistes pour la compréhension des contraintes qui sous-tendent les productions signées des interprètes français/LSQ et permettent de prédire les formes des marques de référence. Il serait intéressant de poursuivre la recherche, notamment sur la référence anaphorique produite par des interprètes sourds qui traduisent entre deux langues signées, mais aussi chez les interprètes qui traduisent entre deux langues orales dont les structures sont très éloignées l'une de l'autre.

Références

- ADAM J.-M., 2004, *La linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan.
- ARIEL M., 1990, *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London : Routledge, 269 p.
- BENARD K., 2012, « Mise en lumière des différences entre un discours spontané et un discours interprété », *Colloque des étudiants en interprétation visuelle (CÉVIV)*, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- BOUCHARD D., 1996, « Sign Languages and Language Universals: The Status of Order and Position in Grammar », *Sign Language Studies* 91, pp. 101-160.
- BOUCHARD D., 2010, « Une explication cognitive des effets attribués à la c-commande dans les contraintes sur la coréférence », *CORELA - Espace, Préposition, Cognition / Numéros thématiques* [En ligne] Publié en ligne le 31 mai 2010, URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=965>
- CHAFE W., 1987, « Cognitive constraints on information flow », In Russell Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam: John Benjamins, p. 21-52.
- CHESTERMAN A., 1991, *On definiteness. A study with special reference to English and Finnish*, Cambridge: Cambridge University Press, 221 p.
- CHOMSKY N., 1986, *Barriers*, Boston : MIT Press, 101 p.

- CORBLIN F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Coll. « Langue/discours » : Presses universitaires de Rennes, 246 p.
- EHRlich M. F., 1994. *Mémoire et compréhension du langage*, Presses Universitaires de Lille, 255 p.
- ENGBERG-PEDERSEN E., 1993, *Space in Danish Sign Language. The semantics of morphosyntax of the use of space in a visual language*, Hamburg : Signum Press.
- GERNSBACHER M.-A. et M. SHLESINGER, 1997, « The proposed role of suppression in simultaneous interpretation », *Interpreting*, vol. 2, n° 1-2, pp. 119-140.
- GILE D., 1985, « Le modèle d'efforts et d'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée », *META*, vol. 30, n° 1, pp. 44-48.
- HOCKETT C.F., 1960, « The origin of speech », *Scientific American*, n° 203, pp. 88-96.
- HOPPER P. J. et S. A. THOMPSON, 2004, « The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar », In *Fuzzy Grammar, A Reader*, sous la direction de David Denison Bas Aarts, Keizer, Popova, pp. 247-289.
- HOUDE O., B. MAZOYER et N. TZOURIO-MAZOYER, 2002, *Cerveau et psychologie : introduction à l'imagerie cérébrale et fonctionnelle*, Coll. « Premier Cycle », Paris : Presses universitaires de France, 624 p.
- KENNISON S. M., E. C. FERNANDEZ et J. M. BOWERS, 2009, « Processing differences for anaphoric and cataphoric pronouns: Implications for theories of referential processing », *Discourse Processes*, vol. 46, pp. 25-35.
- KLEIBER G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris : PUF, 153 p.
- LAMBRECHT K., 1994, *Information structure and sentence form: Topic, focus, and the mental representation of discourse referents*, Coll. Cambridge Studies in Linguistics-71, Cambridge: Cambridge University Press, 404 p.
- LIDDELL S. K., 2000, « Indicating Verbs and Pronouns : Pointing Away from Agreement », In *The Signs of Language Revisited*, sous la dir. de K. Emmorey et H. Lan, Mahwah (NJ) : Lawrence Erlbaum Associates, pp. 303-320.
- LINDBLOM B., 1963, *On vowel reduction*, Thèse : University of Uppsala, Rep. n° 29, Speech Transmission Laboratory, Royal Institute of Technology, Stockholm.
- LINDBLOM B., 1990, « Explaining phonetic variation : A sketch of the H & H model », in W. J. Hardcastle & A. Marchal : *Speech Production and Speech Modeling*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht Volume 55, pp. 403-439.
- LYONS J., 1978, *Éléments de sémantique*. Coll. « Langue et langage », Paris : Éditions Larousse, 296 p.
- MILLER C. et C. BUISSON, 1992, « Les encodages parallèles : un procédé exclusif aux langues signées », *Protée - Théorie et pratiques sémiotiques*, vol. 20, n° 2, pp. 11-22.
- PARISOT A.-M. et J. RINFRET, 2008, « Description des formes de l'assignation spatiale en langue des signes québécoise », *Sillexicales 5, Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées*, pp. 91-101.
- PARISOT A.-M. et J. RINFRET, 2009, « Analyse statistique de la variation dans l'utilisation de quatre marques d'association spatiale en langue des signes québécoise », Colloque *Du geste au signe, le pointage dans les langues orales et signées*, Université de Lille, 3, 4 et 5 juin.
- PARISOT A.-M., 2003, « Accord et cliticisation : le cas des verbes à forme rigide en langue des signes québécoise », thèse de doctorat, Montréal : Département de linguistique, UQAM.
- RICCARDI A., 2005, « On the Evolution of Interpreting Strategies in Simultaneous Interpreting ». *META*, vol. 50, n° 2, pp. 753-767.

- RINFRET J., 2009, « L'association spatiale du nom en langue des signes québécoise : formes, fonctions et sens », thèse de doctorat en linguistique, Université du Québec à Montréal, 331 p.
- SANFORD A. J. et S. C. GARROD, 1981, *Understanding Written Language: explorations of comprehension beyond the sentence*, Chichester : John Wiley & Sons, 224 p.
- SCHLENKER P., 2011, « Donkey Anaphora : the View from Sign Language (ASL and LSF) », *Linguistics & Philosophy*, 34, pp. 341-395.
- SCHLENKER P., 2013, « Anaphora : Insights from Sign Language », *International Congress of Linguists*, Geneva.
- SCHWARZ-FRIESEL M. et M. CONSTEN, 2011, « Reference and anaphora ». In *Foundations of Pragmatics*, De Gruyter Mouton, New-York, pp. 347-372.
- SPERBER D. et D. WILSON, 1995, *Relevance : Communication and cognition*, 2^e édition. Cornwall : Blackwell Publishing, 326 p.
- TASSE S., J. REINWEIN et D. FOUCAMBERT, 2010, « Le comportement oculaire de lecteurs adultes lors du traitement de coréférences de type anaphorique et cataphorique dans un texte illustré : étude exploratoire », *Revue pour la recherche en éducation-Acfas 2010* (Ottawa, Canada), pp. 1-18.
- VILLENEUVE S. et A.-M. PARISOT, 2008, « Profil phonologique de l'interprète français/langue des signes québécoise : l'interprète débutant et l'interprète expert », *Sillexicales 5, Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées*, pp. 137-155.
- VILLENEUVE S. et A.-M. PARISOT, 2011, « Distribution des stratégies d'activation de la référence dans un discours interprété en langue des signes québécoise (LSQ) », *Acfas*, Sherbrooke.
- VOGHEL A., (en préparation), *La forme et la fonction des classificateurs en LSQ*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Département de linguistique.
- WASOW T., 1979, *Anaphora in Generative Grammar*, Ghent : E. Story-Scientia, 181 p.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mehmet-Ali Akinci, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Yves Gambier, François Gaudin, Médéric Gasquet-Cyrus, Daniel Gile, Laurent Gosselin, Solange Hibbs, Stéphanie Jakob, Normand Labrie, José Vicente Lozano, Marie-Louise Moreau, Hedy Penner, Didier de Robillard, Françoise Vergé, Virginia Voltera.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425